CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE
DES PÉDICURES-PODOLOGUES
AUVERGNE

BULLETIN D'INFORMATIONS n° 10

mai 2011

Le mot du Président

****

SOMMAIRE :

Page 1 : le mot du Président ; modification des commissions

Page2 : agenda – CLIOR et CLIC Aurillac

Page 3 : Réunion ARS du 18/05 - Cabinets secondaires et PODEMO Article R.4322-77

Page 4 : mouvements au Tableau – offres - fermeture du CROPP

Annexe : Liste des pédicures-podologues, ...

Chères Consoeurs et Chers Confrères,

La date de mi mars 2011 marquant une nouvelle situation des cabinets secondaires est maintenant passée. Toutes les réunions de la Commission chargée d'analyser les demandes de dérogations se sont passées dans une atmosphère homogène prenant en compte tant l'aspect humain et social des situations que des critères plus techniques et plus généraux. A l'issu de ces réunions, Gérard Soulier déclarait d'ailleurs solennellement, qu'il se félicitait de constater que celles-ci s'étaient déroulées dans un climat de bienveillance espéré de tous.
Les directives étaient bien-sûr nationales de façon à obtenir une approche la plus harmonieuse possible sur tout le territoire tout en tenant compte des diversités de celui-ci. Le logiciel PODEMO traitant la démographie professionnelle régionale et donnant un certain nombre de paramètres sur la population nous a été d'une grande aide à la décision.
Je vous rappelle que la Commission était constituée de **tous les élus qu'ils soient titulaires ou suppléants.** Vraisemblablement, le bon sens était présent car toutes les propositions faites par la Commission ont été votées par les membres titulaires en réunion de Conseil.
Il en ressort que la cartographie des cabinets secondaires n'est pas bouleversée et répond plus particulièrement aux besoins de santé publique et à la qualité de l'offre de soins.
Pour certains critères tels que *la confidentialité* ou *les conditions d'hygiène*, des refus de maintien ont été annoncés mais avec un délai exécutoire permettant d'apporter une correction aux causes du refus puis de faire appel au Conseil national afin de ne pas rompre la pratique dans les cabinets secondaires.

A l'approche de l'été qui montre déjà son nez, toute l'équipe du CROPP Auvergne vous souhaite de bonnes vacances.

Pierre Niemczynski

MODIFICATION au sein des commissions *(suite à modification du Règlement Intérieur du 7/01/11) :*

Commission Communication	Commission Inscription au Tableau et contrats
Pierre NIEMCZYNSKI *Gérard SOULIER* *Gilles THIBAULT de BEAUREGARD* ***Rapporteur : P. NIEMCZYNSKI***	*Valérie CAFFIERE - Céline LANDREA* *Sylvie LEFAIVRE* *Elisabeth LEROUX* ***Rapporteur : V. CAFFIERE***
Commission Dérogations	**Commission Solidarité**
Sylvie LEFAIVRE - Elisabeth LEROUX *Gérard SOULIER* *Gilles THIBAULT de BEAUREGARD* *Pierre NIEMCZYNSKI* ***Rapporteur : G. THIBAULT de BEAUREGARD***	*Valérie CAFFIERE* *Céline LANDREA* *Pierre NIEMCZYNSKI* ***Rapporteur : P. NIEMCZYNSKI***

***Les membres de la Formation Restreinte** : Valérie CAFFIERE ; Pierre NIEMCZYNSKI et Gilles THIBAULT DE* BEAUREGARD (inchangée).

AGENDA depuis janvier 2011 :

'8 janvier 10h-12h	Evaluation des Pratiques Professionnelles – 2ème session
'24 janvier (9h)	Réunion de bureau et de conseil
'24 janvier (14h)	Réunion 1 Commission « cabinets secondaires »
'27 janvier	Réunion e-santé à la faculté de médecine – SIMPA (1) http://www.simpa-telesante.org
'28janvier	Evaluation des Pratiques Professionnelles – réunion des facilitateurs à Paris
'05 février 10h-12h	Evaluation des Pratiques Professionnelles à Clermont-Fd - 2ème session
'21 février (9h)	Réunion 2 Commission « cabinets secondaires » 11h : réunion de Conseil en séance plénière
'21 février (14h)	Réunion de conseil
'11 mars	Réunion d'installation du Comité régional de l'ONDPS (2) à l'Agence Régionale de Santé.
'18 mars	Réunion des Présidents des CROPP à Paris sur les cabinets secondaires
'21 mars (13h30)	Réunion 3 Commission « Cabinets secondaires »
'21 mars (14h30)	Réunion de bureau et de conseil
'7 avril (18h00)	**CLIOR** : réunion Inter-Ordres sur les maisons de santé pluridisciplinaires et la mise en place de la plateforme régionale d'appui aux professionnels de santé.
'11 avril 2011	Réunion d'informations **CLIC** (3) du bassin d'Aurillac
'18 avril (9h00)	Réunion de conseil en séance plénière et réunion de conseil à 11h30
18 mai 2011	Réunion ARS sur la PAPS (4)
20 mai (9h00)	Réunion de bureau et de conseil - intervention du magistrat auprès de la Chambre disciplinaire de 1ère instance d'Auvergne

(1) SIMPA : Systèmes d'Information Partagés des Professionnels en Auvergne
(2) ONDPS: Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé
(3) CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination
(4) PAPS : Plates-formes d'Appui aux Professionnels de Santé
(5 CLIOR : Comité Liaision Inter-Ordres Régional

7 avril : CLIOR (5)
Les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) :
Sont évoqués :

- La place d'un podologue au sein d'une MSP et ses besoins structuraux et déontologiques (hygiène, salle orthèses séparée, confidentialité, …)
- Les critères qui sont assimilés à ceux d'un cabinet secondaire en terme de concurrence par exemple.

Les sociétés privées qui s'occupent des cliniques vont s'intéresser de plus en plus aux MSP avec des moyens financiers importants et des préoccupations qui ne respectent pas forcement les règles de déontologie.
Il faut essayer de comparer les exigences des différents Conseils Nationaux des différents Ordres .

Le Système d'Informations Médicales Partagées en Auvergne est regroupé au sein du Groupement de Coopération Sanitaire :
Les choses avancent en ce qui concerne le dossier médical informatisé avec une première étape avec les médecins
Une première réunion de travail a eu lieu début avril sur le thème de la *Plateforme Régionale d'appui aux professionnels de santé en Auvergne (PAPS)*
Cette réunion a eu lieu en présence des 5 Ordres « majeurs » dotés d'URPS.
Ce dispositif est destiné à faciliter l'installation des professionnels de santé dans toutes ses formes.

***Doté enfin de représentants (6) aux URPS (Union Régionale des Professions de Santé), notre profession a participé le 18 mai au groupe de travail avec un représentant du Conseil Régional de L'Ordre et un représentant de notre URPS (Union Régionale des Professionnels de Sante)

11 avril : CLIC (3)

Le Centre Local d'Information et de Coordination a organisé le 11 avril une soirée pour le personnel soignant et aidant du Bassin d'Aurillac avec la coopération du CROPP Auvergne.

Le diaporama était animé par Pierre Niemczynski, en présence des Consœurs et Confrères du secteur regroupés sur l'estrade afin de répondre aux questions d'une petite trentaine de personnes.
Le but était de faire connaître nos prérogatives, de donner des conseils, de montrer nos techniques actuelles afin de rassurer personnel soignant et patients.

La soirée était plutôt conviviale et l'assistance ne s'est pas privée de poser des questions tout au long du diaporama qui a finalement duré près d'une heure et demie.

***Nous pouvons remercier le CLIC du Bassin d'Aurillac pour son dynamisme dans cette organisation. Nous espérons, bien sur organiser d'autres soirées de ce type en d'autres places de la région Auvergne.

Réunion de l'ARS du 18 mai 2011 sur la PAPS (4) :

Les représentants des différents Ordres professionnels et des URPS de chaque profession sont présents.
Madame le Docteur André et Madame Athanase exposent :

- Le contexte et les enjeux ainsi que l'articulation du dispositif : rendre lisible un ensemble de services portés par les acteurs au niveau régional, mettre en place une gouvernance au niveau régional, identifier les équipes de l'ARS intervenant auprès des professionnels,
- le site web, outil de mise en réseau,
- les thèmes différents de renseignements : formation initiale, choix du mode d'exercice, vie professionnelle, exercice coordonné, informations pratiques ; ceci pour chaque profession.

Plusieurs professionnels prennent la parole pour dire que les sites existants de chaque profession donnent une foule de renseignements : il y aurait donc redondance. De plus, le rythme des réunions de travail est relativement fréquent (disponibilité difficile des professionnels) : est-ce nécessaire ? L'un des intérêts pratiques pourrait être le « guichet unique ».Il semble bien que le dispositif soit déjà établi par la structure nationale (ANS) et que l'activité des « groupes de travail » se réduise à fournir la « matière » pour remplir les thèmes du site que propose l'ARS.

De nouvelles réunions sont proposées en groupe de travail, par profession, d'ici la fin d'année. *P. Niemczynski*

QUOI DE NEUF SUR **www.onpp.fr - Actualités**	- Modalités d'admission IFPP - Fish pédicure - Protocole Santé-Sécurité-Justice-Ordres - « le Plateau technique ». LE REPERES n°16 est également à votre disposition sur le site.

DEROGATIONS pour le maintien des cabinets secondaires :

La Commission « Cabinets secondaires » qui s'est réunie les 24 janvier, 21 février et 21 mars 2011 a étudié toutes les demandes de dérogations et a consigné ses commentaires dans un rapport et fait part de son avis au Conseil régional de l'Ordre ;
Au vu de l'argumentation du professionnel, de l'étude démographique et géographique et de l'avis de cette Commission, le CROPP Auvergne a voté les décisions d'accord ou de refus proposées par la Commission.
La notification de décision accompagnée de la lettre mentionnant la période d'autorisation est parvenue par lettre recommandée à chacun des pédicures-podologues concernés.

Il en résulte qu'au 30 avril 2011, le nombre de cabinets secondaires, toutes décisions confondues, s'est stabilisé dans nos quatre départements ; on note une nette diminution dans l'Allier et une augmentation dans le Cantal.
Allier : 15 Cantal : 10 Haute-Loire : 8 Puy-De-Dôme : 21 - Total : 54 cabinets secondaires

Au 30 juin 2010, le nombre de cabinets secondaires était le suivant :
Allier : 22 Cantal : 7 Haute-Loire : 8 Puy-De-Dôme : 21 - Total : 58 cabinets secondaires

A savoir que : plusieurs cabinets secondaires ont fait l'objet, soit d'une transformation ou d'un rachat en cabinet principal ; soit d'une fermeture effectuée par le professionnel ;
D'autres ont été fermés systématiquement suite à la vente du cabinet principal ;
Cinq refus de dérogations pour le maintien de cabinets secondaires ont été prononcés ; chaque professionnel peut faire un appel administratif auprès du Conseil national de l'Ordre sachant que cet appel n'a pas d'effet suspensif. Le Conseil régional n'a pas pu statuer sur trois demandes, soit en l'absence de demande, soit sur présentation d'un dossier incomplet ; une lettre de rappel a été envoyée...

Ces statistiques incluent aussi les cinq cabinets qui feront l'objet de demandes de dérogations en 2012.

Logiciel géographique et démographique PODEMO : outil mis à disposition par l'ONPP pour l'étude des demandes de dérogations des cabinets secondaires.
Utilisé par les pharmaciens, il permet d'avoir une vision générale de la profession de manière géographique, de voir, en autres, le rapport déficit/excédent des pédicures-podologues sur les communes et les bassins de vie...DONC d'anticiper l'avenir (départ en retraite ; aide aux jeunes à s'installer...).
PODEMO sera mis à jour au 1er septembre prochain ; ses sources d'informations : ONPP, INSEE...

ARTICLE R.4322-77 :

Sous réserve du respect des dispositions des articles R. 4322-39, R. 4322-89 et R. 4322-93 du Code, tout pédicure-podologue doit, pour exercer à titre individuel ou en association, bénéficier directement ou par l'intermédiaire d'une société d'exercice ou de moyens : du droit à la jouissance, en vertu de titres réguliers, d'un local professionnel, d'un mobilier meublant, d'un matériel technique suffisant pour recevoir et soigner les patients et, en cas d'exécution des orthèses et autres appareillages podologiques, d'un local distinct et d'un matériel approprié ; de la propriété des documents concernant toutes données personnelles des patients.
Il appartient au Conseil Régional de l'Ordre de vérifier à tout moment si les conditions légales d'exercice exigées sont remplies.
Dans tous les cas, doivent être assurées la qualité des soins, leur confidentialité et la sécurité des patients. Le pédicure-podologue doit notamment veiller au respect des règles qui s'imposent à la profession en matière d'hygiène, de stérilisation et d'élimination des déchets (*)

(*) Elimination des déchets : Il est autorisé pour un professionnel de santé de **transporter jusqu'à 15 kg** de déchets médicaux

MOUVEMENTS DU TABLEAU : *du 1er janvier 2011 au 30 avril 2011*

Transferts (arrivées) :

- Marie BOUSSAGOL (Midi-Pyrénées)
- Pierre FINEL (Limousin)
- Marie FREARD (Pays de la Loire)
- Baptiste HOUEL (Lorraine), collaborateur
- Anthony MARY (Centre)

Radiations au Tableau de l'Ordre :

- Anne-Marie MOULINS - Clermont-Fd
- Christian MOULINS – Clermont-Fd
- Liliane THOMAS (03) - Montluçon
- Patrick VERDIER (63) - Plauzat
- Anne-Marie VITOLS (63) –Clermont-Fd
- Carole LEGALL (63) - « en cours »

Créations de cabinets principaux :

- Adeline CALISTRI – 2/01/11 – Gerzat
- Pierre FINEL - 7/03/11 – Maringues (63)
- Xavier MARTINEZ - 1/03/11– Clermont-Fd (63)
- Brigitte VERCESI – 1/02/11 - ISSOIRE

CLERMONT-FD (63) : rachat E.LEROUX du cabinet de B. VERCESI

Cessions de patientèle :

DUNIERES (43) : rachat P. PLASSARD du cabinet secondaire de V. PEYRARD au 1/01/11
DOMPIERRE / BESBRE (03) : rachat A. MARY du cabinet principal de N. CYPCARD
ST POURCAIN / SIOULE (03) : Rachat M. FREARD du cabinet secondaire de F. CYPCARZ
CLERMONT-FD (63) : rachat Yoann BENTEJAC et Pauline CROIZAT des cabinets d'Anne-Marie et Christian MOULIN

PETITES ANNONCES :

VICHY : Cession cabinet (patientèle fidélisée et matériel de bonne qualité), situé au coeur de la ville – renseignements au 0613587503 après 20h.
VICHY : Cession cabinet (cause mutation conjoint), près centre ville dans quartier commerçant – PV : moyenne des 3 derniers CA – renseignements au 0659758379 – tonypelle@aol.com
VICHY : Cession cabinet (suite à départ à l'étranger), centre ville -contacter Aurélie BOYER au 0470315715 ou 0681991657.
ORCINES : projet pôle de santé (à partir de septembre 2011), la SCI la baraque recherche un pédicure-podologue – se renseigner auprès de la pharmacie Daldin au 0473621214 et martine.daldin@hotmail.fr

Si vous souhaitez apporter une rectification, qu'un sujet soit traité ou approfondi, toute demande doit être faite par mail ou par courrier.

CROPP AUVERGNE
1bis avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND
T. 04.73.90.82.58.
Email : contact@auvergne.cropp.fr
Permanences du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30
Secrétaire administrative : Catherine COULON

Le CROPP fermera ses portes du 8 août au 26 août 2011

Cabinets principaux des pédicures-podologues de la région Auvergne au 30 avril 2011

ALLIER

Isabelle	BEAUMONT	03100	MONTLUCON
Bertrand	BEGUET	03000	MOULINS
Martine	BERNARD	03300	CUSSET
Aurélie	BOYER	03200	VICHY
Pascal	BOSSUT	03800	GANNAT
Pascale	CARON	03400	YZEURE
Françoise	CHAPPE AMARIE	03100	MONTLUCON
Chrystelle	RAMBERT-CHARPENTIER	03200	VICHY
Pierre	CORDEAU	03350	CERILLY
Frédéric	CYPCARZ	03000	MOULINS
Nathalie	CYPCARZ-LEPRETRE	03000	MOULINS
Vanessa	DAIGNEAU	03410	DOMERAT
Annie	DAUPHIN-BOURACHOT	03300	CUSSET
Monique	DAUPHIN-MABIT	03300	CUSSET
Yollande	DESMOULES	03000	MOULINS
Karine	DESQUILBET	03100	MONTLUCON
Eric	DOMENECH	03100	MONTLUCON
Aude	DUMIGNARD	03450	EBREUIL
Anthony	FAURE	03200	VICHY
Géraldine	FERRIERE	03300	CUSSET
Jean-Marc	FIQUET	03200	VICHY
Philippe	FRANCOISE	03000	MOULINS
Mary	FREARD	03500	ST POURCAIN / SIOULE
Valérie	GALPIN	03200	VICHY
Nathalie	GOUY	03100	MONTLUCON
Bernard	GRANGE	03100	MONTLUCON
Gaël	GUEZENNEC	03500	ST POURCAIN / SIOULE
Alain	GUILLOT	03100	MONTLUCON
Denise	LOURDIN	03200	VICHY
Pauline	MALLEJAC	03410	DOMERAT
Cyril	MARCHOU	03100	MONTLUCON
Anthony	MARY	03290	DOMPIERRE / BESBRE
Catherine	MAVOIAN-FAURE	03200	VICHY
Michèle	MESPLE	03000	MOULINS
Cécile	MESPLE	03200	VICHY
Ariane	MILET	03700	BELLERIVE / ALLIER
Anthony	PELLE	03200	VICHY
Eliane	PERRIN-VALLON	03000	MOULINS
Valérie	PERU	03410	DOMERAT
Annick	PIRE-POYET	03200	VICHY
Sarah	POTTIER	03150	VARENNES / ALLIER
Anne-Sophie	RAVACHE	03200	VICHY
Cécile	REVUZ	03100	MONTLUCON
Anne Marie	TADEC	03400	YZEURE
Gilles	THIBAULT DE BEAUREGARD	03000	MOULINS
Grégory	URDICIAN	03100	MONTLUCON
Philippe	VALIN	03200	VICHY
Sébastien	VEDRINE	03600	COMMENTRY
Olivier	ZORZ	03160	BOURBON L'ARCHAMBT

CANTAL

Guillaume	AUTIXIER	15000	AURILLAC
Agnès	BESSON	15000	AURILLAC
Marie	BOUSSAGOL	15000	AURILLAC
Fabien	CONSTENSOU	15000	AURILLAC
Céline	TROPHIME	15130	ARPAJON SUR CERE
Nadine	COUSSAIN	15000	AURILLAC
Cédric	FAURE	15000	AURILLAC
Danielle	HUGON	15100	SAINT FLOUR
Cathya	LAHMAR	15110	CHAUDES-AIGUES
Pierre	NIEMCZYNSKI	15000	AURILLAC
Baptiste	ORTIGUES	15000	AURILLAC
Xavier	SECHIROUX	15100	SAINT FLOUR
Sylvie	SEVERIN	15200	MAURIAC
Isabelle	TOMA	15000	AURILLAC
Arnaud	TOUZERY	15100	SAINT FLOUR

HAUTE LOIRE

Hélène	ALIBERT	43000	LE PUY EN VELAY
Rémi	BEDOIN	43140	ST DIDIER EN VELAY
Stéphanie	BEGON	43700	BRIVES CHARENSAC
Valentine	BESSY	43210	BAS-EN-BASSET
Pierre-Alexandre	BEYRON	43120	MONISTROL SUR LOIRE
Florence	LOUIS-BIOJOUX	43100	BRIOUDE
Nathalie	BOSCHERT	43800	ROSIERES
Philippe	BUSSON	43300	LANGEAC
Sylvain	COACOLO	43100	BRIOUDE
Roseline	DAMON	43120	MONISTROL SUR LOIRE
Corinne	GIMBERT-PASCAL	43000	LE PUY EN VELAY
Eveline	GUILLOT	43000	AIGUILHE
Pascale	GOUIT-JACQUET	43200	YSSINGEAUX
Baptiste	HOUEL	43100	BRIOUDE
Françoise	MALLIET-MATHIEU	43000	LE PUY EN VELAY
Marie-Claude	MARION-BETHE	43000	LE PUY EN VELAY
Brigitte	MATHEY	43500	CRAPONNE SUR ARZON
Anne Frédérique	MERTZ	43100	BRIOUDE
Christine	MIGNE (salariée)	43000	LE PUY EN VELAY
Yvan	MORIN	43120	MONISTROL SUR LOIRE
Patrick	PLASSARD	43220	DUNIERES
Jean-Pierre	POYET	43600	SAINTE SIGOLENE
Olivier	PUNTOUS	43000	LE PUY EN VELAY
Anne-Lise	SIMOND	43800	VOREY
Céline	TEYSSIER	43110	AUREC SUR LOIRE

REMPLACANTS INSCRITS EN AUVERGNE

Marie	CHANTRE	43210	BAS-EN-BASSET
Floriane	DENIS	63000	CLERMONT-FERRAND
Charlène	DRIGEARD	63000	CLERMONT-FERRAND
Carole	LE GALL	63000	CLERMONT-FERRAND
Loréna	PRIGENT	15250	JUSSAC

Cabinets principaux des pédicures-podologues de la région Auvergne au 30 avril 2011

PUY-DE-DÔME

Sophie	ALBERT	63800	COURNON D'AUVERGNE
Gaétan	ALIGON	63118	CEBAZAT
Christine	ASTIER	63400	CHAMALIERES
Martine	AUBIN	63200	RIOM
Yoann	BENTEJAC	63000	CLERMONT-FERRAND
Marine	BESANCON	63000	CLERMONT-FERRAND
Brice	BERNARD	63500	ISSOIRE
Flavien	BLANCHARD	63700	SAINT ELOY LES MINES
Brigitte	BOREL-VERCESI	63500	ISSOIRE
Dany	BORIE	63000	CLERMONT-FERRAND
Charlotte	BOULINGRE-HONORE	63400	CHAMALIERES
Valérie	CAFFIERE	63100	CLERMONT-FERRAND
Adeline	CALISTRI	63360	GERZAT
Pascal	CARAYON	63160	BILLOM
Virginie	CARAYON-BULTEUX	63190	LEZOUX
Karine	CAUVIN	63970	AYDAT
Emilie	COULAND	63200	RIOM
Pauline	CROIZAT	63000	CLERMONT-FERRAND
Christian	DE FRUTOS	63000	CLERMONT-FERRAND
Brigitte	DESORTIAUX	63400	CHAMALIERES
Michel	DESPALLE	63000	CLERMONT-FERRAND
Renaud	DUPAS	63510	AULNAT
Michel	FAURE	63400	CHAMALIERES
Sophie	BODEREAU-FAUROT	63400	CHAMALIERES
Pierre	FINEL	63350	MARINGUES
Pascale	GAILLARD	63110	BEAUMONT
Cédric	GRAPIN	63600	AMBERT
Sophie	JALLAT	63170	AUBIERE
Sandrine	LABORDE	63380	LANDOGNE
Céline	LANDREA	63000	CLERMONT-FERRAND
Cyrille	LANGIERT	63100	CLERMONT-FERRAND
Jean Daniel	LE PAPE	63000	CLERMONT-FERRAND
Sylvie	LEFAIVRE	63800	COURNON D'AUVERGNE
Marion	LEFEBVRE	63000	CLERMONT-FERRAND
Elisabeth	LEROUX	63000	CLERMONT-FERRAND
Valérie	LIGAN	63380	PONTAUMUR
Guillaume	LINQUE	63000	CLERMONT-FERRAND
Emilie	LOURDIN	63240	LE MONT DORE
Françoise	LUCAS	63360	GERZAT
Sylvain	MALTERRE	63400	CHAMALIERES
Fabienne	MARCHAT	63500	ISSOIRE
Adeline	MARIDET	63230	PONTGIBAUD
Xavier	MARTINEZ	63000	CLERMONT-FERRAND
Robin	MASDOUMIER	63800	COURNON D'AUVERGNE
Catherine	MERIGEON	63000	CLERMONT-FERRAND
Yves	METAYER	63300	THIERS
Séverine	METAYER-HAREL	63430	PONT-DU-CHATEAU
Annie	MICHAUD-BUTEAU	63400	CHAMALIERES
François	MOITRON	63800	COURNON D'AUVERGNE
Béatrice	MORANGE	63270	VIC LE COMTE
Yohann	MORANT	63260	AIGUEPERSE
Isabelle	MOSNIER	63000	CLERMONT-FERRAND
Monique	MOULIN-REVIRIEGO	63000	CLERMONT-FERRAND
Séverine	PETIT	63000	CLERMONT-FERRAND
Sophie	PILANDON	63200	RIOM
Stéphanie	PITOIS	63490	SAUXILLANGES
Brigitte	PONS	63880	OLLIERGUES
Christian	PRIEUR	63370	LEMPDES
Hélène	PRIEUR	63200	RIOM
Josselin	RIDAO	63100	BEAUMONT
Florent	SAINT-LANNE	63500	ISSOIRE
Céline	SAUVADET	63120	COURPIERE
Françoise	SOULIER	63000	CLERMONT-FERRAND
Gérard	SOULIER	63000	CLERMONT-FERRAND
Michèle	THIERS	63300	THIERS
Michelle	VIDAL	63170	AUBIERE

La région Auvergne compte au 30 avril 2011, 160 pédicures-podologues inscrits au Tableau de l'Ordre avec 35,63% d'hommes et 64,38% de femmes

ALLIER : 49 **CANTAL : 16** **HAUTE-LOIRE : 26** **PUY-DE-DÔME : 69**

TRANCHE D'ÂGE	%	Âge moyen (-)	Par rapport au 1er/01/2010	Mode d'exercice
3 praticiens (plus de 66 ans)	2%	--	--	*159 exerçant à titre libéral
21 praticiens entre 65/60 ans	13%	62 ans	+2,2%	*1 salarié à temps complet
8 praticiens entre 59/56 ans	5%	57 ans	-4%	145 cabinets principaux
39 praticiens entre 55/44 ans	24%	49 ans	+2%	54 cabinets secondaires
38 praticiens entre 43/35ans	24%	39 ans	+3,25%	4 remplaçants
48 praticiens entre 34/25 ans	30%	29 ans	+3%	5 sociétés d'exercice
3 praticiens (moins de 25 ans)	2%	--	--	